



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Service de l'architecture

# CHARTRE GRAPHIQUE 2020

Direction générale des patrimoines

Label architecture  
contemporaine remarquable

# Sommaire

---

<b>1.</b>	<b>Généralités</b>	<b>3</b>
1.1	Symbole et logotype	4
1.2	Typographies	11
1.3	Gamme couleurs	15
<b>2.</b>	<b>Gabarits</b>	<b>18</b>
2.1	Fiche information	19
2.2	Dépliant	24
	Mode d'emploi	24
2.3	Fiche expérience	28
2.4	Programme	31
2.5	Couverture A4	34
2.6	Couverture A5	37
2.7	Mise en page intérieure-Bilan	39
2.8	Mise en page intérieure- Publications scientifique	45
2.9	Carte postale	51
<b>3.</b>	<b>Autres déclinaisons</b>	<b>57</b>
3.1	Carte de correspondance	58
3.2	Totebag	61
3.3	Plaque	65

---

# 1. Généralités

---

# 1.1 Symbole et logotype

1.1.1	Présentation du symbole	5
1.1.2	Contre-indications	6
1.1.3	Présentation du logotype	7
1.1.4	Périmètre d'isolation en co-signature	8
1.1.5	Couleurs	9
1.1.6	Contre-indications	10

## 1.1.1

# Symbole et logotype Présentation du symbole

### Symbole du label architecture contemporaine remarquable

Le symbole est une composition graphique qui utilise le triangle comme élément de construction. La lettre A devient lisible dans un jeu de forme / contreforme. Il s'inscrit dans un carré aux proportions fixes et ne peut être en aucun cas modifié.

### Utilisation du symbole

Le symbole est utilisé seul uniquement dans les cas suivants :

- Favicon du site web
- Avatar pour les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, etc.)
- Carte de correspondance
- Teaser animé



### Hauteur minimum

La hauteur minimum pour l'utilisation du symbole est de 6 mm



Le symbole du label est accessible à l'emplacement suivant :

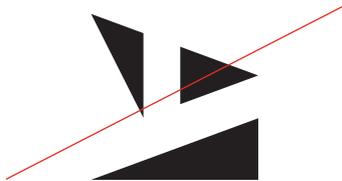
- > GABARITS
- > LOGOTYPES
- > SYMBOLE

# 1.1.2

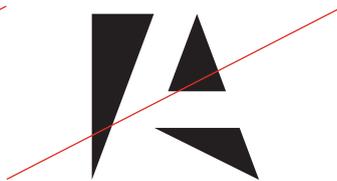
## Symbole et logotype Contre-indications

Ne pas altérer le symbole  
du label.

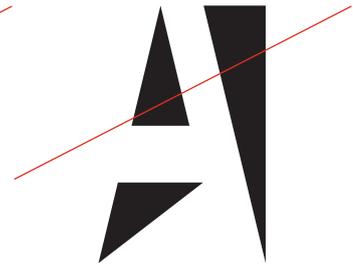
Ne pas changer de sens



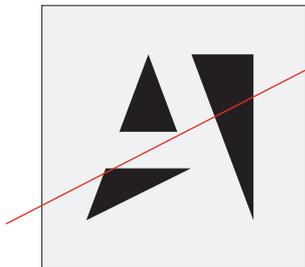
Ne pas mettre en symétrie



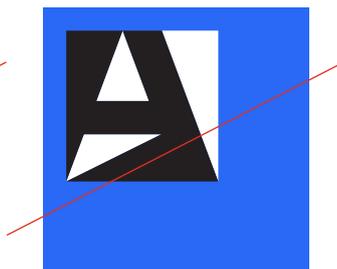
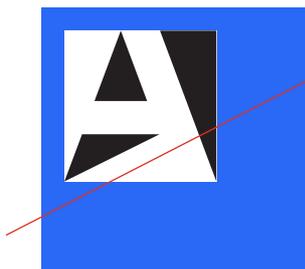
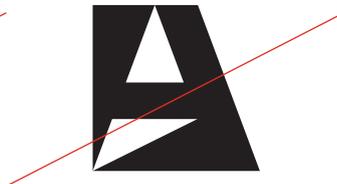
Ne pas déformer



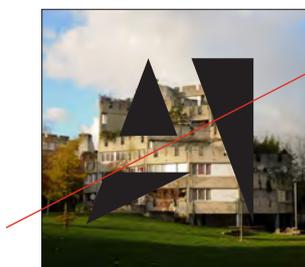
Pas de cartouche ou de cadre



Ne pas mettre en négatif



Ne pas mettre sur une image



## 1.1.3

# Symbole et logotype Présentation du logotype

### Logotype du label architecture contemporaine remarquable

Le caractère typographique Euclid Circular A est utilisé dans le logotype. Il est dessiné et distribué par la fonderie *Swiss Typefaces*. C'est un caractère fonctionnel, sans-serif, basé sur des formes géométriques élémentaires.



architecture  
contemporaine  
remarquable

### Hauteur minimum

La hauteur minimum pour l'utilisation du logotype est de 6 mm



Le logotype du label est accessible à l'emplacement suivant:

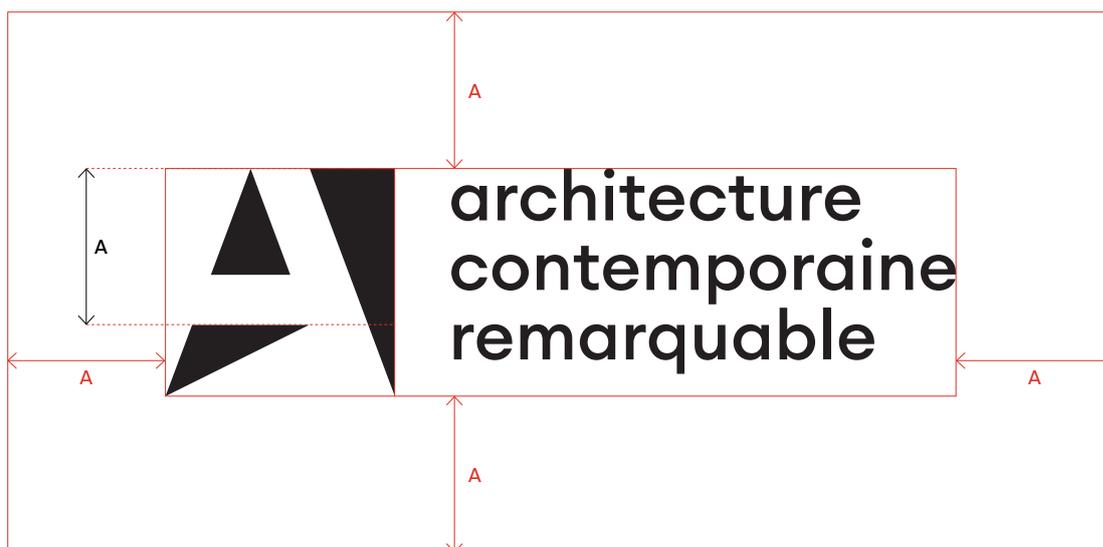
- > GABARITS
- > LOGOTYPES
- > LOGOTYPE

# 1.1.4 Symbole et logotype Périmètre d'isolation en co-signature

## Périmètre

Un périmètre vierge permet d'isoler le logotype des autres logotypes.

La distance A définit le périmètre d'isolation. Ce périmètre est une marge minimum.



## Co-signature

En cas de co-signature, respecter une marge minimale de A, afin d'isoler le logotype et rendre sa lecture claire.



## 1.1.5

# Symbole et logotype Couleurs

### Noir et Blanc

Le logotype du label  
architecture contemporaine  
remarquable existe  
uniquement en noir et blanc.

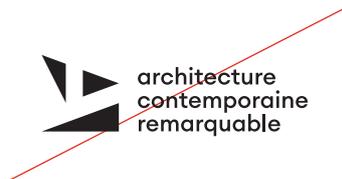


# 1.1.6

## Symbole et logotype Contre-indications

**Ne pas altérer le logotype.**

Ne pas changer le sens  
du symbole



Ne pas changer la composition  
du logotype



Ne pas changer la composition  
du texte



Ne pas changer de typographie



Ne pas changer l'interlignage



Ne pas déformer



Ne pas changer le rapport  
entre symbole et texte



Pas de cartouche  
ou de cadre



---

## 1.2 Typographies

1.2.1	ACR Plex®	12
1.2.2	IBM Plex Mono	13
1.2.3	Raleway	14

## 1.2.1

# Typographies ACR Plex®

---

ACR® est une police de caractère dessinée par le studio Des Signes, elle existe en capitales uniquement.

–  
L'utilisation de la police ACR® en dehors de la communication du label est soumise à des droits d'exploitation.

© Des Signes, Paris

–  
Cette police est utilisée pour les grands titrages et exceptionnellement pour des sous-titres.

ACR®

A B C D E F G H I J K L M  
N O P Q R S T U V W X Y Z  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

---

### Taille minimale possible

Corps 16 pts

> ne pas descendre en dessous de cette taille.

A B C D E F G H I J K L M  
N O P Q R S T U V W X Y Z  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

---

ACR® est accessible à l'emplacement suivant:  
> POLICES

## 1.2.2

# Typographies

## IBM Plex Mono

**IBM Plex Mono est une police de caractère libre de droits dessinée par Mike Abbink pour Bold Monday.**

Grâce à son design anguleux, IBM Plex Mono s'accorde aux formes du logotype tout en créant un contraste intéressant avec la deuxième police de caractère utilisée, la Raleway. D'autre part, IBM Plex mono est une famille complète comprenant un large panel de glyphes et de graisses.

—  
Cette police est utilisée pour les titres, les sous-titres, les citations et les légendes.

**Astuces :**

Afin d'obtenir les « 0 » vous pouvez procéder de la manière suivante :

- aller dans fonctionnalités Opentype
- sélectionner « zéro barré »

IBM Plex Mono Light

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ  
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz  
0123456789

IBM Plex Mono Light Italic

*ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ  
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz  
0123456789*

IBM Plex Mono Medium

**ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ  
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz  
0123456789**

IBM Plex Mono Medium Italic

***ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ  
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz  
0123456789***

**IBM Plex Mono est accessible à l'emplacement suivant :**  
> POLICES

## 1.2.3

# Typographies Raleway

---

**Raleway est une police de caractères libre de droits dessinée par Pablo Impallari et Rodrigo Fuenzalida**

C'est une police de caractère complète comprenant un large panel de glyphes et de graisses.

—  
Cette police est utilisée pour les textes d'introduction, les chapeaux et le texte courant.

Raleway Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ  
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz  
0123456789

Raleway Italic

*ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ*  
*abcdefghijklmnopqrstuvwxyz*  
*0123456789*

Raleway Bold

**ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ**  
**abcdefghijklmnopqrstuvwxyz**  
**0123456789**

Raleway Bold Italic

***ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ***  
***abcdefghijklmnopqrstuvwxyz***  
***0123456789***

---

## 1.3 Gamme couleurs

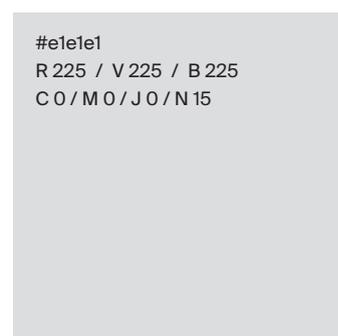
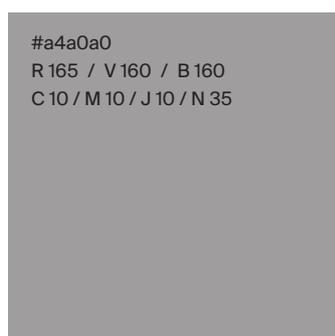
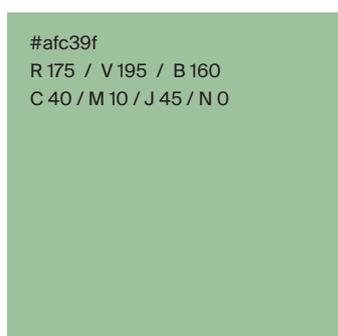
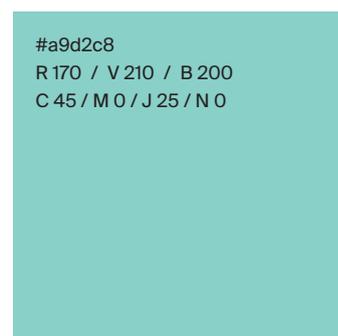
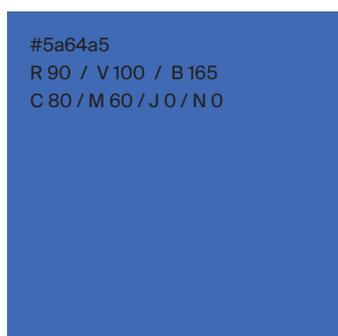
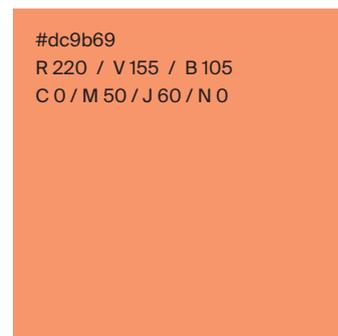
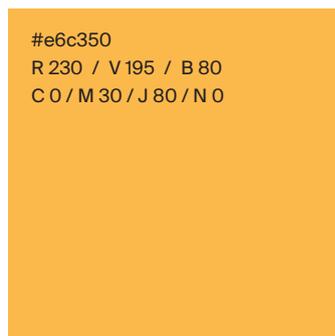
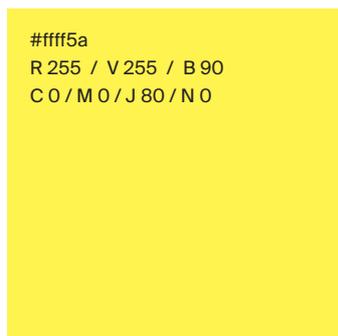
1.3.1	Présentation	16
1.3.2	Traitement des images	17

# 1.3.1

## Gamme couleurs Présentation

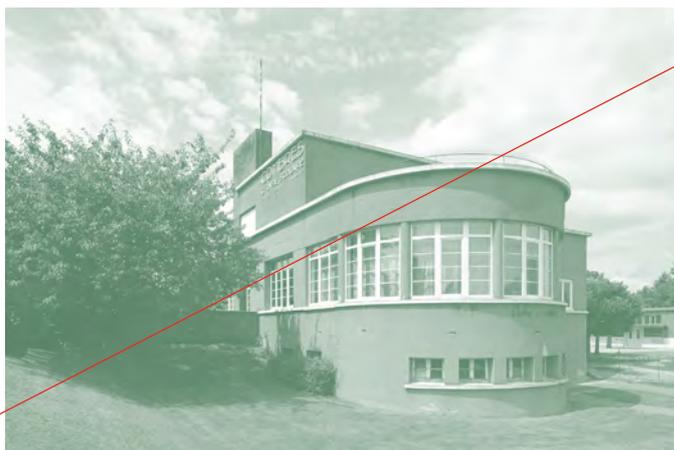
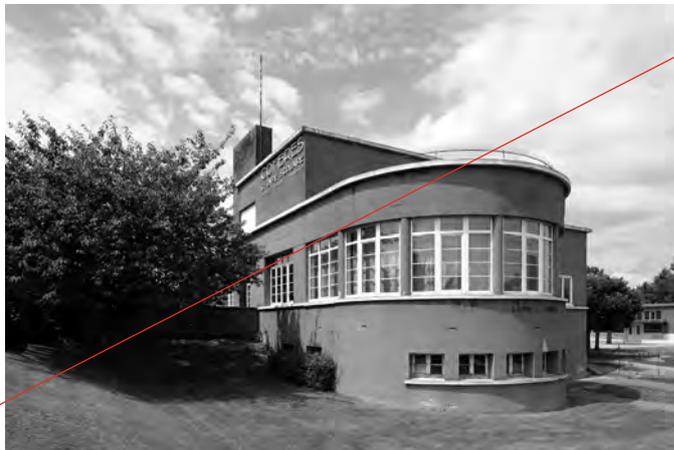
La gamme des couleurs du label Architecture contemporaine remarquable est composée de 12 couleurs en plus du noir et du blanc.

Préconisation : nous conseillons d'utiliser une seule couleur de la gamme en l'associant au gris, noir et blanc.



# 1.3.2 Gamme couleurs Traitement des images

Les visuels sur l'ensemble des documents doivent être traités exclusivement en quadrichromie (excepté les visuels d'archive en noir et blanc).



---

## 2. Gabarits

---

## 2.1 Fiche information

2.1.1	Présentation et spécificités techniques	20
2.1.2	Pliage et façonnage	21
2.1.3	Grille de mise en page	22
2.1.4	Déclinaisons	23

# 2.1.1 Fiche information Présentation et spécificités techniques

## FORMAT OUVERT RECTO

### FORMAT

**Format ouvert**  
A3 (297 x 420 mm)

**Format fermé**  
99 x 21 mm

**IMPRESSION**  
quadrichromie recto/verso

**FAÇONNAGE**  
2 plis accordéons  
et 1 pli croisé

**PAPIER RECOMMANDÉ**  
Coral book white, 120 g  
> fournisseur : Torraspapel

- > Respecter la grille de mise en page.
- > Utiliser les styles de paragraphe et de caractère correspondants dans inDesign.



## FORMAT OUVERT VERSO



## FORMAT FERMÉ RECTO



## FORMAT FERMÉ VERSO

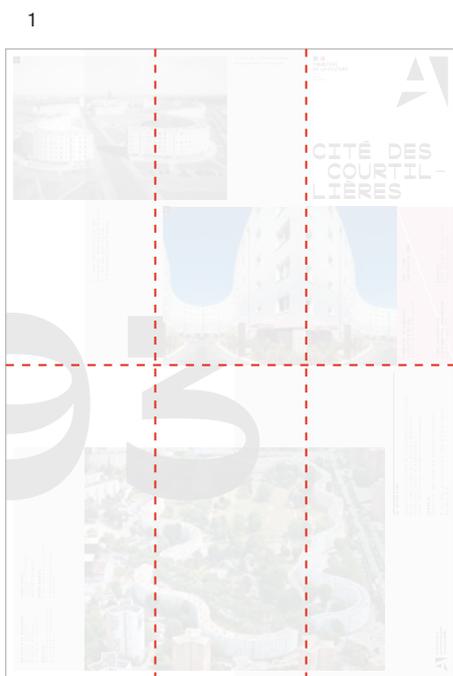


**Le gabarit InDesign avec feuilles de style (paragraphe et caractère) est accessible à l'emplacement suivant:**

- > GABARITS
- > FICHE INFO
- > FICHE\_INFO.indd

# 2.1.2

## Fiche information Pliage et façonnage

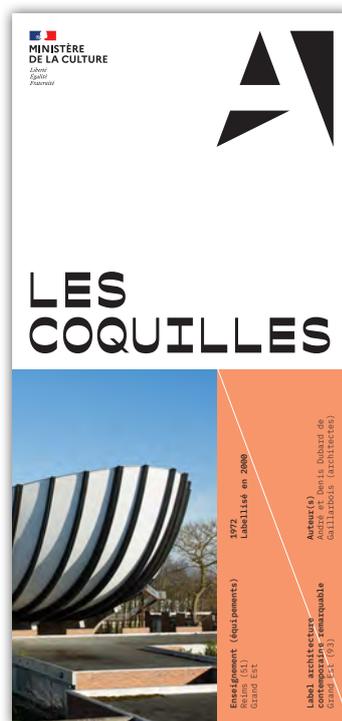
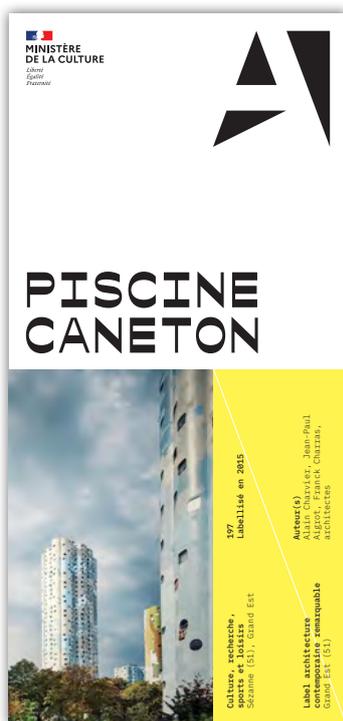
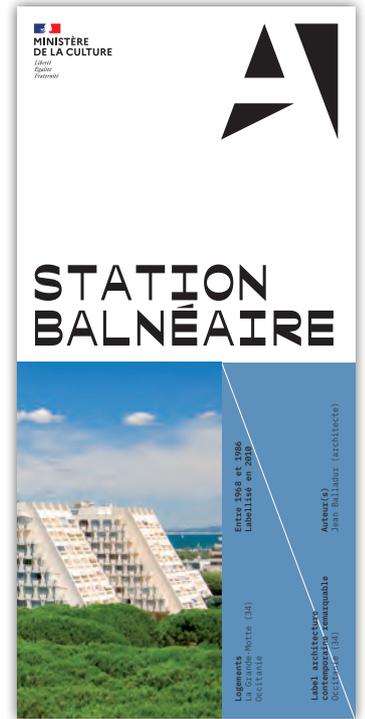
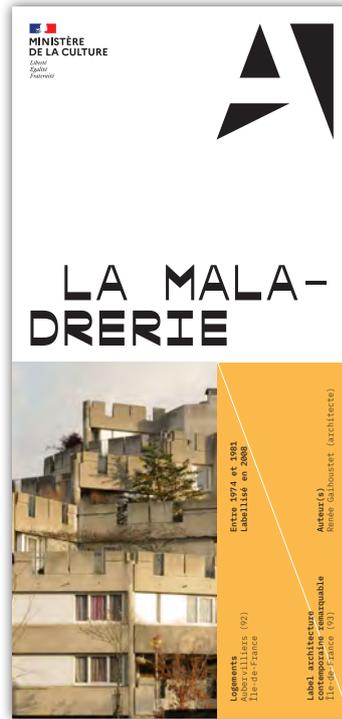
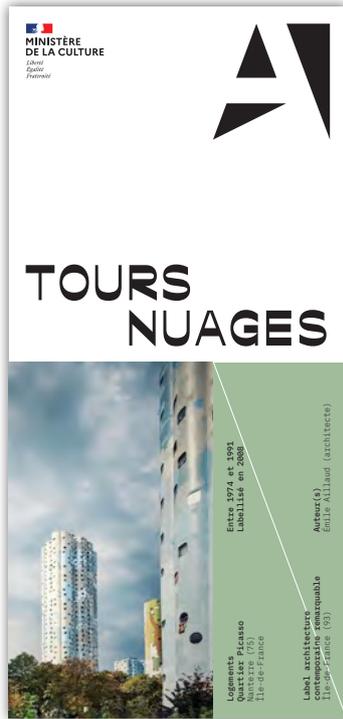




# 2.1.4 Fiche information Déclinaisons

## Couleurs :

En 1<sup>er</sup> de couverture, la couleur peut être utilisée sur la partie haute ou sur la partie basse.



---

## 2.2 Dépliant Mode d'emploi

2.2.1	Présentation et spécificités techniques	25
2.2.2	Pliage et façonnage	26
2.2.3	Grille de mise en page	27

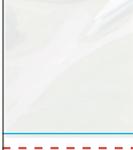




# 2.2.3 Dépliant Mode d'emploi Grille de mise en page

La grille de mise en page pour les gabarits des dépliants « Mode d'emploi » est composée de 6 colonnes et de 8 rangées.

Les traits rouges représentent les repères pour le pliage.

<p><b>QUELS EFFETS ENTRAÎNE L'ATTRIBUTION DU LABEL?</b></p> <p><b>LE LABEL EST-IL ÉQUIVALENT À UNE PROTECTION?</b></p> <p>Non, le label n'est pas une servitude d'utilité publique. Il n'est transmis ni dans les actes notariaux ni dans les documents d'urbanisme de manière systématique. Il signale l'intérêt d'un bien et permet de participer à sa reconnaissance sans en figer l'aspect.</p> <p><b>ET SI JE RÉALISE DES TRAVAUX DE MODIFICATION, DE RÉPARATION OU DE RESTAURATION?</b></p> <p>Le label ne constitue pas un frein aux transformations nécessaires à l'évolution du bâtiment ou à sa mise en valeur. Les travaux de restauration ou de réparation doivent être réalisés en respectant les prescriptions de nature</p>		<p>à assurer la préservation, la conservation ou la restauration de l'édifice fixé par le PLU.</p> <p>— Si l'édifice labellisé n'est pas protégé au titre des abords et des sites patrimoniaux remarquables ou identifié au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme, vous êtes tenu d'informer les services de la DRAC en cas de travaux, 2 mois à l'avance, par le dépôt d'une demande de permis ou d'une déclaration préalable.</p> <p>Un dossier d'information doit être fourni en 2 exemplaires à la DRAC de la région dans laquelle se trouve le bien, constitué de chacun du formulaire Cerfa n°15863 01 et de pièces exigibles.</p> <p>Votre dossier sera instruit par la DRAC, qui formulera des recommandations ou conseils dans un délai de 2 mois maximum.</p> <p>Cette démarche est indépendante des autorisations d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable).</p>	 <p>MINISTÈRE DE LA CULTURE</p>		
<p>Si vous envisagez des travaux sur un édifice labellisé, trois cas de figure sont à distinguer :</p> <p>— Pour un édifice labellisé et protégé au titre des abords d'un monument historique et des sites patrimoniaux remarquables, votre demande de permis ou déclaration préalable sera soumise à une autorisation préalable nécessitant l'accord de l'architecte des bâtiments de France (ABF).</p> <p>— Pour un édifice labellisé et protégé par un plan local d'urbanisme (PLU) au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme : la commune s'assurera, lors du dépôt de votre demande de permis ou déclaration préalable, que les travaux projetés respectent les prescriptions de nature</p>		<p><b>SI JE RÉALISE DES TRAVAUX DE RAVALEMENT</b></p> <p>Un bâtiment labellisé « Architecture contemporaine remarquable » est exempté de l'obligation de réalisation de travaux d'isolation thermique à l'occasion de travaux de ravalement, quelle que soit la surface de façade concernée par ces travaux.</p>	<p>— Pour un édifice labellisé et protégé par un plan local d'urbanisme (PLU) au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme, vous devez notifier les services de la DRAC, dans les 2 mois après la vente du bien, par simple courrier.</p>	<p><b>MODE D'EMPLOI</b></p>	
		<p><b>DEMANDER L'ATTRIBUTION DU LABEL</b></p> <p><b>QUI PEUT DEMANDER L'ATTRIBUTION DU LABEL?</b></p> <p>Le propriétaire, de même que toute personne privée ou publique y ayant intérêt, peut en faire la demande.</p>	<p>batrimoine du ministère de la Culture.</p>	<p><b>EN SAVOIR PLUS...</b></p> <p>À lire : décret n°1433 du 28 mars 2017 relatif au label « Architecture contemporaine remarquable ».</p> <p>Contacts : Directeurs régionaux des affaires culturelles.</p> <p>Pour plus d'informations :</p>	<p>www.architectures-contemporaines.fr</p> <p>Demande d'attribution : <a href="http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880">www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880</a></p> <p>Travaux sur un BIL : <a href="http://billic.fr/">billic.fr/</a></p> <p>Professionnels : <a href="http://billic.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880/">billic.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880/</a></p>
		<p><b>QUELLE EST LA DÉMARCHE À SUIVRE?</b></p> <p>Un dossier de demande doit être adressé à la DRAC en utilisant le formulaire Cerfa n°15863 01. Des documents graphiques, photographiques, articles de presse ou la documentation peuvent être joints à votre demande.</p>	<p><b>COMMENT EST ATTRIBUÉ LE LABEL?</b></p> <p>La demande est instruite par la DRAC de la région après examen de la demande par la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. La décision d'attribution du label est ensuite notifiée.</p>	<p><b>À LIRE :</b> décret n°1433 du 28 mars 2017 relatif au label « Architecture contemporaine remarquable ».</p> <p>Contacts : Directeurs régionaux des affaires culturelles.</p> <p>Pour plus d'informations :</p>	<p>www.architectures-contemporaines.fr</p> <p>Demande d'attribution : <a href="http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880">www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880</a></p> <p>Travaux sur un BIL : <a href="http://billic.fr/">billic.fr/</a></p> <p>Professionnels : <a href="http://billic.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880/">billic.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880/</a></p>
		<p><b>QUELLE EST LA DÉMARCHE À SUIVRE?</b></p> <p>Un dossier de demande doit être adressé à la DRAC en utilisant le formulaire Cerfa n°15863 01. Des documents graphiques, photographiques, articles de presse ou la documentation peuvent être joints à votre demande.</p>	<p><b>COMMENT EST ATTRIBUÉ LE LABEL?</b></p> <p>La demande est instruite par la DRAC de la région après examen de la demande par la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. La décision d'attribution du label est ensuite notifiée.</p>	<p><b>À LIRE :</b> décret n°1433 du 28 mars 2017 relatif au label « Architecture contemporaine remarquable ».</p> <p>Contacts : Directeurs régionaux des affaires culturelles.</p> <p>Pour plus d'informations :</p>	<p>www.architectures-contemporaines.fr</p> <p>Demande d'attribution : <a href="http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880">www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880</a></p> <p>Travaux sur un BIL : <a href="http://billic.fr/">billic.fr/</a></p> <p>Professionnels : <a href="http://billic.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880/">billic.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880/</a></p>
<p>Maison, rue Copernic 10, Paris 13<sup>e</sup> arrondissement, France</p> <p>Architecte : Jean Renaudie</p> <p>Année de construction : 1965</p> <p>Année de labellisation : 2017</p> <p>Site : Paris 13<sup>e</sup> arrondissement, France</p> <p>Photo : Jean Renaudie</p>		<p><b>QUELLE EST LA DÉMARCHE À SUIVRE?</b></p> <p>Un dossier de demande doit être adressé à la DRAC en utilisant le formulaire Cerfa n°15863 01. Des documents graphiques, photographiques, articles de presse ou la documentation peuvent être joints à votre demande.</p>	<p><b>COMMENT EST ATTRIBUÉ LE LABEL?</b></p> <p>La demande est instruite par la DRAC de la région après examen de la demande par la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. La décision d'attribution du label est ensuite notifiée.</p>	<p><b>À LIRE :</b> décret n°1433 du 28 mars 2017 relatif au label « Architecture contemporaine remarquable ».</p> <p>Contacts : Directeurs régionaux des affaires culturelles.</p> <p>Pour plus d'informations :</p>	<p>www.architectures-contemporaines.fr</p> <p>Demande d'attribution : <a href="http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880">www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880</a></p> <p>Travaux sur un BIL : <a href="http://billic.fr/">billic.fr/</a></p> <p>Professionnels : <a href="http://billic.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880/">billic.fr/professionnels-entreprises/vosdir/899880/</a></p>

---

## 2.3 Fiche expérience

2.3.1	Présentation et spécificités techniques	29
2.3.2	Grille de mise en page	30



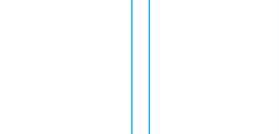
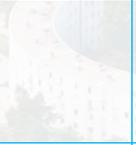
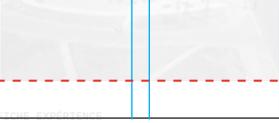
# 2.3.2

## Fiches expériences

### Grille de mise en page

La grille de mise en page pour les gabarits des fiches expériences est composée de 6 colonnes et de 8 rangées.

Le trait en pointillé définit la limite à ne pas dépasser pour le texte courant ainsi que les visuels.

<p><b>PROJET D'ORIGINE</b></p> <p>Réalisée dans le cadre du plan Courant, la cité des Courtilières est la seconde opération de logements sociaux d'Emile Aillaud, conçue peu après la cité de l'Abbaye, mais construite durant la même période. L'architecte reprend une série d'éléments, la cité-arc, la barre sinuieuse à tour en tripode, la polychromie affirmée, les contrepoints formels et spatiaux, mais pour une fois les réflexions sur l'habitat et la dimension urbaine. A propos d'un projet radical d'un espace libre, il trouve la limite par une courbe ondulante. Emile Aillaud évoque les villes italiennes de l'époque médiévale en Italie et les « Casamenti » de la ville anglaise de Bath au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il introduit une centralité à la fois monumentale et diluée et s'attache à multiplier les interventions prenant en compte la dimension individuelle</p>				<p><b>NOM DU PROJET</b> 149 logements HLM, équipements scolaires et sportifs, commerces, jeux d'enfants.</p> <p><b>CONSTRUCTION</b> Raspelin et Barres, architectes. La place du Marché, structure en béton armé et remplissage de parpaings de ciment. Tours tripodes, système d'escaliers, une structure d'acier, murs de terrassement, murs de soutènement.</p> <p><b>DATE</b> Terrain allongé et irrégulier de 17 hectares, délimité au nord par une zone d'habitat existant, à l'est par la N2, à l'ouest par des emprises de logements collectifs et au sud par l'avenue de la République-Lectier. Devant le cimetière et des jardins ouvriers en marge du fait urbain de l'époque. Situé au nord de la zone de l'abbaye.</p>	
	<p>© Photos d'architecture</p>	<p>© Photos d'architecture</p>		<p>si des terres agricoles et des jardins ouvriers.</p> <p><b>COMPOSITION URBAINE</b> Quelques différences organisées autour d'un axe de 2 hectares aux proportions filées et ceinturées d'une barre sinuieuse de 1,5 km de long (N2), le Serpentin, divisée en trois tranches.</p>	
	<p>© Photos d'architecture</p>			<p>avec une recherche de la diversité architecturale, d'une diversité de formes et de matériaux. A l'est, Crèche s'insère dans le parc, composition calée à l'ouest et au nord-est par deux tours composées de tours en tripodes (T1) et de barres horizontales (H1) insérées dans un parc paysager. Parkings le long des voies à périphérie du quartier.</p>	
<p>Photo d'extérieur</p>	<p>© Photos d'architecture</p>			<p>de recherche de la diversité architecturale, d'une diversité de formes et de matériaux. A l'est, Crèche s'insère dans le parc, composition calée à l'ouest et au nord-est par deux tours composées de tours en tripodes (T1) et de barres horizontales (H1) insérées dans un parc paysager. Parkings le long des voies à périphérie du quartier.</p>	<p>de la diversité architecturale, d'une diversité de formes et de matériaux. A l'est, Crèche s'insère dans le parc, composition calée à l'ouest et au nord-est par deux tours composées de tours en tripodes (T1) et de barres horizontales (H1) insérées dans un parc paysager. Parkings le long des voies à périphérie du quartier.</p>
	<p>© Photos d'architecture</p>			<p>de la diversité architecturale, d'une diversité de formes et de matériaux. A l'est, Crèche s'insère dans le parc, composition calée à l'ouest et au nord-est par deux tours composées de tours en tripodes (T1) et de barres horizontales (H1) insérées dans un parc paysager. Parkings le long des voies à périphérie du quartier.</p>	<p>de la diversité architecturale, d'une diversité de formes et de matériaux. A l'est, Crèche s'insère dans le parc, composition calée à l'ouest et au nord-est par deux tours composées de tours en tripodes (T1) et de barres horizontales (H1) insérées dans un parc paysager. Parkings le long des voies à périphérie du quartier.</p>
	<p>© Photos d'architecture</p>			<p>de la diversité architecturale, d'une diversité de formes et de matériaux. A l'est, Crèche s'insère dans le parc, composition calée à l'ouest et au nord-est par deux tours composées de tours en tripodes (T1) et de barres horizontales (H1) insérées dans un parc paysager. Parkings le long des voies à périphérie du quartier.</p>	<p>de la diversité architecturale, d'une diversité de formes et de matériaux. A l'est, Crèche s'insère dans le parc, composition calée à l'ouest et au nord-est par deux tours composées de tours en tripodes (T1) et de barres horizontales (H1) insérées dans un parc paysager. Parkings le long des voies à périphérie du quartier.</p>
	<p>© Photos d'architecture</p>			<p>de la diversité architecturale, d'une diversité de formes et de matériaux. A l'est, Crèche s'insère dans le parc, composition calée à l'ouest et au nord-est par deux tours composées de tours en tripodes (T1) et de barres horizontales (H1) insérées dans un parc paysager. Parkings le long des voies à périphérie du quartier.</p>	<p>de la diversité architecturale, d'une diversité de formes et de matériaux. A l'est, Crèche s'insère dans le parc, composition calée à l'ouest et au nord-est par deux tours composées de tours en tripodes (T1) et de barres horizontales (H1) insérées dans un parc paysager. Parkings le long des voies à périphérie du quartier.</p>

---

## 2.4 Programme

2.4.1	Présentation et spécificités techniques	32
2.4.2	Pliage et façonnage	33

# Programme

## 2.4.1 Présentation et spécificités techniques

### FORMAT OUVERT RECTO



### FORMAT OUVERT VERSO



- FORMAT**
- Format ouvert**  
268 x 268 mm
- Format fermé**  
134 x 134 mm
- 
- IMPRESSION**  
À privilégier:  
Noir + 1 ton Pantone  
recto/verso
- 
- FAÇONNAGE**  
2 plis croisés
- 
- PAPIER RECOMMANDÉ**  
Coral book white, 120 g  
> fournisseur: Torrassapel

- > Respecter la grille de mise en page.
- > Utiliser les styles de paragraphe et de caractère correspondants dans inDesign.

### FORMAT FERMÉ RECTO



### FORMAT FERMÉ VERSO

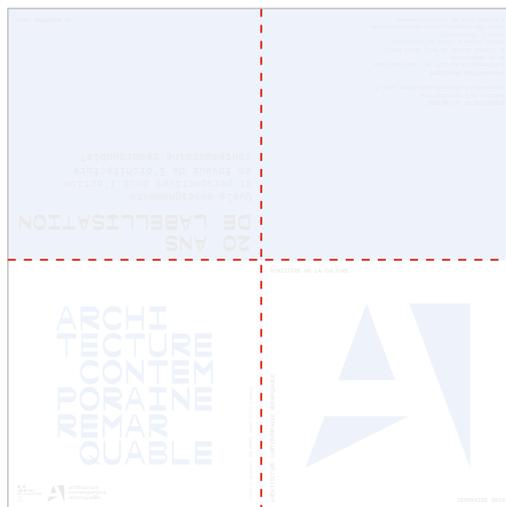


- Le gabarit InDesign avec feuilles de style (paragraphe et caractère) est accessible à l'emplacement suivant:**
- > GABARITS
- > PROGRAMME
- > PROGRAMME.indd

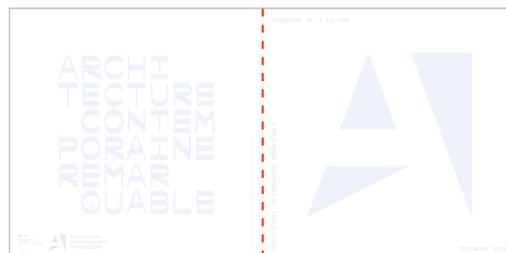
# 2.4.2 Programme

## Pliage et façonnage

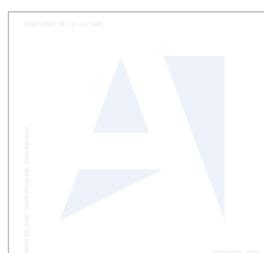
1



2



3



---

## 2.5 Couverture A4

2.5.1	Présentation et spécificités techniques	35
2.5.2	Déclinaisons	36

# 2.5.1 Couverture A4 Présentation et spécificités techniques

RECTO

**FORMAT**

**Format ouvert**

A3 (297 x 420 mm)

**Format fermé**

A4 (210 x 297 mm)

—

**IMPRESSION**

quadri

—

**PAPIER RECOMMANDÉ**

**Couverture bilan**

Coral book white, 250 g

> fournisseur: Torraspapel

**Couverture publication**

**scientifique**

Coral book white,

100 g ou 120 g

> fournisseur: Torraspapel

> Respecter

la grille de mise en page.

> Utiliser les styles de

paragraphe et de caractère

correspondants dans

inDesign.



VERSO



**Le gabarit InDesign**

avec feuilles de style

(paragraphe et caractère)

est accessible à

l'emplacement suivant:

> GABARITS

> COUVERTURE A4

> COUVERTURE\_A4.indd

# 2.5.2 Principe de couverture Déclinaisons

## Visuels

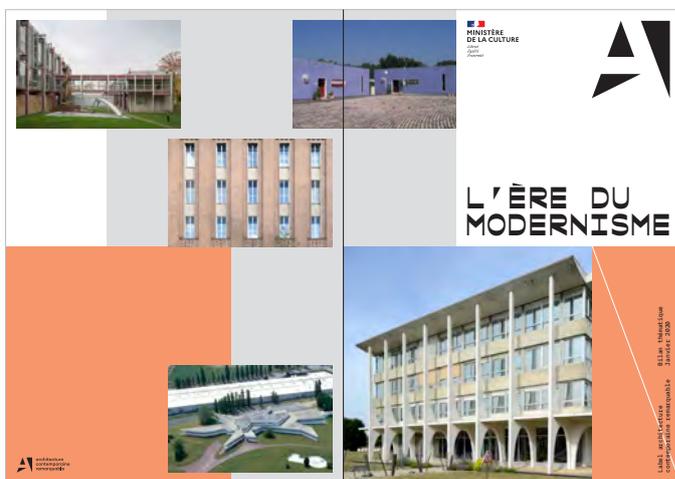
Ne pas modifier la composition des images. Respecter le nombre, la proportion ainsi que l'emplacement des images.

## Titrage

Le titrage comporte 3 tailles en fonction de la longueur du titre. Possibilité de créer des décalages en alignant la première ligne à gauche et la deuxième ligne à droite.

## Couleurs:

En 1<sup>re</sup> de couverture, la couleur peut être utilisée sur la partie haute ou sur la partie basse de la 1<sup>re</sup> de couverture.



---

## 2.6 Couverture A5

2.6.1 Présentation et spécificités techniques

38

# 2.6.1 Couverture A5 Présentation et spécificités techniques

RECTO

**FORMAT**

**Format ouvert**

A4 (210 × 297 mm)

**Format fermé**

A5 (148,5 × 210 mm)

—

**IMPRESSION**

quadri

—

**PAPIER RECOMMANDÉ**

Coral book white,

100 g ou 120 g

> fournisseur: Torraspapel

> Respecter

la grille de mise en page.

> Utiliser les styles de

paragraphe et de caractère

correspondants dans

inDesign.

**Concernant les règles  
graphiques pour les visuels,  
les titres, les textes  
et les couleurs, se référer  
aux règles 2.5.2 (p. 36)**



VERSO



**Le gabarit InDesign**

avec feuilles de style

(paragraphe et caractère)

est accessible à

l'emplacement suivant:

> GABARITS

> COUVERTURE A5

> COUVERTURE\_A5.indd

---

## 2.7 Mise en page intérieure-Bilan

2.7.1	Présentation et spécificités techniques	40
2.7.2	Grille de mise en page	43
2.7.3	Déclinaisons	44

# Mise en page intérieure-Bilan

## 2.7.1 Présentation et spécificités techniques

### FORMAT

#### Format ouvert

A3 (297 × 420 mm)

#### Format fermé

A4 (210 × 297 mm)

—

### IMPRESSION

quadri

—

### PAPIER RECOMMANDÉ

Coral book white,

100 g ou 120 g

> fournisseur: Torraspapel

> Respecter

la grille de mise en page.

> Utiliser les styles de paragraphe et de caractères correspondants dans inDesign.



Le gabarit InDesign avec feuilles de style (paragraphe et caractère) est accessible à l'emplacement suivant :

> GABARITS

> BILAN

> BILAN.indd

# Mise en page intérieure-Bilan

## Présentation et spécificités techniques

### 2.7.1

#### FORMAT

##### Format ouvert

A3 (297 × 420 mm)

##### Format fermé

A4 (210 × 297 mm)

#### IMPRESSION

quadri

#### PAPIER RECOMMANDÉ

Coral book white,

100 g ou 120 g

> fournisseur: Torraspapel

> Respecter

la grille de mise en page.

> Utiliser les styles de

paragraphe et de caractère

correspondants dans

inDesign.

#### Le gabarit InDesign

avec feuilles de style

(paragraphe et caractère)

est accessible à

l'emplacement suivant:

> GABARITS

> BILAN

> BILAN.indd

<p><b>ÈRE-ET-LOIR (28) , BREUX</b> Ancienne usine la radiotechnique, actuelle pépinière d'entreprises (il. 1)</p> <p>La Radio 1956-1962 Marcel Réby, architecte Rue de Paris</p> <p>↳ Labellisé « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » 2016</p> <p>La Radiotechnique est une entreprise française pionnière qui s'inscrit dans l'histoire du développement des télécommunications propre au XX<sup>e</sup> siècle. La figure de Marcel Réby apparaît comme majeure et incontournable dans le champ de l'architecture et du patrimoine industriels, en particulier en ce qui concerne les sites de grande envergure. L'usine, qualifiée monumentale, n'est pas exemple de recherches formelles et esthétiques. Les bâtiments de production affirment leur fonction par leurs impressions volumiques et par le développement des façades, tout en ne reliant pas la technique constructive mise en œuvre.</p> <p>Le bâtiment d'accueil (bâtiment O) suggère, quant à lui, au visiteur l'approche d'un grand site industriel en évoquant tout en finesse la grande architecture moderne des années 1930 (notamment les réalisations de Chérel et Mathon), voire l'architecture des débuts du xxe siècle aux Pays-Bas (le modèle de l'entreprise néerlandaise Philips n'est sans doute pas étranger à ce constat). Les grands bâtiments industriels les plus intéressants (A, B et F), avec la passerelle de liaison, sont très représentatifs des constructions industrielles de la charnière des années 1950 et 1960, en utilisant principalement le béton armé dans la mise en œuvre. © M.C. Drac Centre-Val de Loire. Monuments historiques.</p>	<p>l'architecture modulaire des années 1970. Vulnérable, et souvent malmené, ce patrimoine mérite d'être connu et valorisé, et la protection toute récente au titre des Monuments historiques de la maison des « Trois Coupelles » de Saint-Juven-du-Sault (en 2014) encourage à porter un nouveau regard sur ces formes architecturales représentatives de leur époque.</p>
<p><b>ÈRE-ET-LOIR (28) , BREUX</b> Groupe scolaire Ferdinand-Bisson et cité-jardin des Rochelles (il. 2)</p> <p>1933-1936 André Samal, Georges Beauzée, architectes 34, boulevard de Juillet, 1, rue Jean-Paulmarc'h, 2, rue Louis-Barthou</p> <p>↳ Labellisé « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » 2016</p>	<p><b>ÈRE-ET-LOIR (28) , VOVES</b> Usine de superphosphates de la cie des Engrais du Berry 1946-1949 Albert Lagrarde, Jean Varaine, architectes Alix Saint-Méman</p> <p>↳ Labellisé « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » 2016</p>
<p><b>ÈRE-ET-LOIR (28) , LIESSANT</b> Groupe scolaire Charlemagne</p> <p>1937-1940 Henri Redureau, A.L. Pichon, architectes 1, avenue de la République</p> <p>↳ Labellisé « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » 2016</p>	<p><b>INDRE (36) , CHABRIS</b> Piscine Tournesol</p> <p>1970-1976 Bernard Schoeller Cabinet d'urbanisme et d'architecture B. Schoeller &amp; Associés Rue Albert Bonnet</p> <p>↳ Labellisé « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » 2016</p> <p>Une nouvelle impulsion est donnée en 1968 suite à la déserte de l'équipe française de natation aux Jeux olympiques de Mexico. Le secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs lance alors deux concours nationaux d'architecture, préfigurant l'opération « Mille piscines ». Le premier a pour sujet des « piscines transformables », quant au second il est consacré à des projets de « piscines économiques ».</p> <p>Dans la lignée de la Bulle six coques de Jean-Baptiste Manval ou des maisons copullages de Pascal Hauserman, Bernard Schoeller a recouru à un langage formel inspiré de la conquête spatiale. L'architecte a livré une construction légère, préfabriquée et à faible coût. La piscine Tournesol est l'un des meilleurs exemples d'une production en série, industrialisée, à partir d'un prototype. Elle manifeste une rationalisation de la mise en œuvre des composants dont 85 % sont industrialisés.</p>
<p><b>ÈRE-ET-LOIR (28) , OULINS</b> Ancien poste de secours, actuelle guinguette.</p> <p>Vers 1992 Architecte non identifié Étang des Vingtaines, chemin du Lavoir</p> <p>↳ Labellisé « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » 2016</p> <p>Construction légère, peu onéreuse et facilement démontable, cette structure, est une héritière, par sa forme, des modèles de dômes géodésiques développés par Buckminster Fuller dès 1945 et maintes fois repris et déclinés par la suite.</p> <p>L'influence des constructions de cet architecte s'est largement répandue aux États-Unis dans les années 1960 et 1970, notamment dans l'architecture domestique. Malgré les quelques initiatives récentes en France dans les années 1970, comme les prototypes conçus par Delella et Daladier ou la halle marchande des architectes Duffin à Biéras, ces structures inspirées des dômes géodésiques ne semblent pas à avoir connu de réelle résonance sur le territoire et le modèle de Daladier, envisagé pour une production standardisée, ne fut au final pas du tout repris.</p> <p>Aussi, bien que conçue dans des proportions modestes, la structure de l'étang d'Oulins constitue un témoignage intéressant de persistance des formes, deux décennies plus tard, de</p>	<p><b>INDRE (36) , CHATEAUROUX</b> Chapelle Sainte-Blanche; château de Touvent établissement public départemental (banche de fontaine)</p> <p>1921-1930 Charles Lemansquier, architecte d'opération, Louis Suard, architecte départemental Rue de Veller</p> <p>↳ Labellisé « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » 2016</p>
<p><b>ÈRE-ET-LOIR (28) , OULINS</b> Ancien poste de secours, actuelle guinguette.</p> <p>Vers 1992 Architecte non identifié Étang des Vingtaines, chemin du Lavoir</p> <p>↳ Labellisé « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » 2016</p> <p>Construction légère, peu onéreuse et facilement démontable, cette structure, est une héritière, par sa forme, des modèles de dômes géodésiques développés par Buckminster Fuller dès 1945 et maintes fois repris et déclinés par la suite.</p> <p>L'influence des constructions de cet architecte s'est largement répandue aux États-Unis dans les années 1960 et 1970, notamment dans l'architecture domestique. Malgré les quelques initiatives récentes en France dans les années 1970, comme les prototypes conçus par Delella et Daladier ou la halle marchande des architectes Duffin à Biéras, ces structures inspirées des dômes géodésiques ne semblent pas à avoir connu de réelle résonance sur le territoire et le modèle de Daladier, envisagé pour une production standardisée, ne fut au final pas du tout repris.</p> <p>Aussi, bien que conçue dans des proportions modestes, la structure de l'étang d'Oulins constitue un témoignage intéressant de persistance des formes, deux décennies plus tard, de</p>	<p><b>INDRE (36) , CHATEAUROUX</b> Groupe scolaire Jean-Zay, anciennement groupe scolaire Saint-Denis</p> <p>1956-1958 Albert Lagrarde, architecte, Jean Varaine, architecte et ingénieur 33bis, boulevard Saint-Denis</p> <p>↳ Labellisé « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » 2016</p>
<p>7</p>	<p>BILAN DES ÉDIFICES LABELLISÉS, PATRIMOINE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE</p>



RECENSEMENT DES ÉDIFICES LABELLISÉS

CENTRE-VAL DE LOIRE

# Mise en page intérieure-Bilan Présentation et spécificités techniques

## 2.7.1

### FORMAT

Format ouvert  
A3 (297 x 420 mm)

Format fermé  
A4 (210 x 297 mm)

IMPRESSION  
quadri

### PAPIER RECOMMANDÉ

Coral book white,  
100 g ou 120 g  
> fournisseur: Torraspapel

> Respecter  
la grille de mise en page.

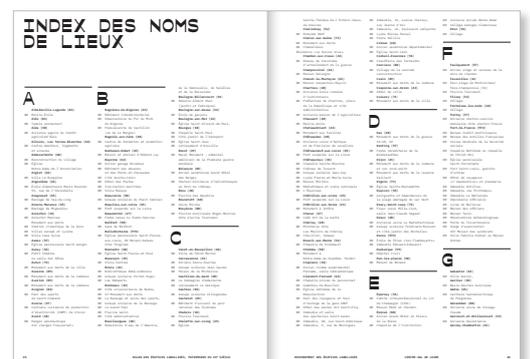
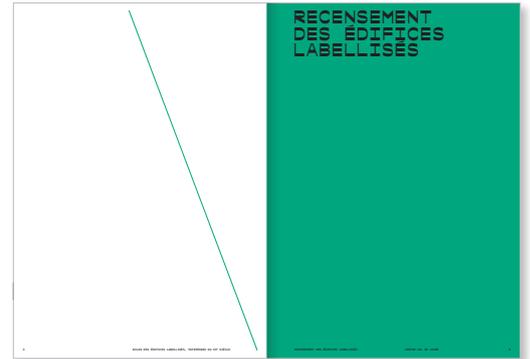
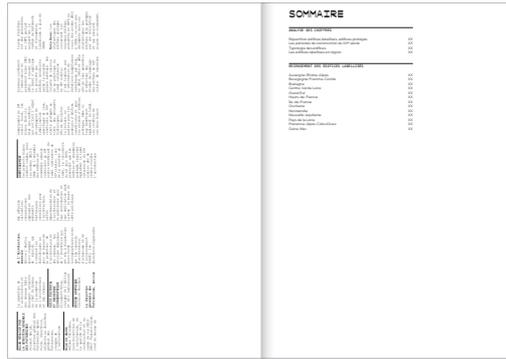
> Utiliser les styles de  
paragraphe et de caractère  
correspondants dans  
inDesign.

Le gabarit InDesign  
avec feuilles de style  
(paragraphe et caractère)  
est accessible à  
l'emplacement suivant:  
> GABARITS  
> BILAN  
> BILAN.indd

INDEX DES NOMS DE LIEUX		INDEX DES NOMS DE LIEUX							
<b>A</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>00 Aignesvillais-Légende (51)</li> <li>00 Maison Ecole</li> <li>00 Aillé (81)</li> <li>00 Temple protestant</li> <li>00 Aillé (80)</li> <li>00 Ancienne agence du Crédit agricole d'Aillé</li> <li>00 Aillouis, Les Terres-Blanches (18)</li> <li>00 Centre d'habitat, logements et annexes</li> <li>00 Amersvillais (68)</li> <li>00 Reconstruction du village</li> <li>00 Église</li> <li>00 Notre-Dame de l'Annonciation</li> <li>00 Anglet (64)</li> <li>00 Villa Le Burginon</li> <li>00 Angoulême (14)</li> <li>00 École élémentaire Mario Roustan</li> <li>00 95, rue de l'Étrébois</li> <li>00 Aragnonnet (65)</li> <li>00 Barrage de Cap-de-Long</li> <li>00 Arzène-Muroux (62)</li> <li>00 Barrage de Rigouérou</li> <li>00 Arzac (83)</li> <li>00 Arzac-sur-Mer</li> <li>00 Monument aux morts</li> <li>00 Station climatique de La Dune</li> <li>00 Villis Canopé et lycée</li> <li>00 Villa Goss Sylva</li> <li>00 Auzes (37)</li> <li>00 Église paroissiale Saint-Gorgon</li> <li>00 Auzay (56)</li> <li>00 Petit théâtre</li> <li>00 ou salle des fêtes</li> <li>00 Auzon (71)</li> <li>00 Monument aux morts de la ville</li> <li>00 Auzoux (89)</li> <li>00 Monument aux morts de la commune</li> <li>00 Avallon (89)</li> <li>00 Monument aux morts de la commune</li> <li>00 Avignon (84)</li> <li>00 Parc des sports de Saint-Chamend</li> <li>00 Aviole (37)</li> <li>00 Centrale nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Chalon</li> <li>00 Avoud (18)</li> <li>00 Hanger aéronautique dit «hangar Freyssinet»</li> </ul>	<b>B</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>00 Bagnères-de-Bigorre (65)</li> <li>00 Bâtiment interdisciplinaire</li> <li>00 Observatoire du Pic du Midi de Bigorre</li> <li>00 Bazianche de Castillon (ou de La Mougne)</li> <li>00 Bagnols-sur-Cèze (10)</li> <li>00 Centre de formation et promotion agricole</li> <li>00 Bazianche-Dubet (65)</li> <li>00 Maison et atelier d'Edmond Lay</li> <li>00 Bagnone (41)</li> <li>00 Ancien garage Nivardour</li> <li>00 Bâtiment des douanes et des Ports-et-Chaoudes</li> <li>00 Cité Sainte-Cécile</li> <li>00 Hôtel des Postes</li> <li>00 Inscription maritime</li> <li>00 Villa Malaise</li> <li>00 Beaucaire (30)</li> <li>00 Groupe scolaire du Puch Cabrier</li> <li>00 Beauclou-sur-Seine (42)</li> <li>00 Fort suspendu sur la Loire</li> <li>00 Beaumontal (27)</li> <li>00 Ferme neuve ou Ferme Neuve</li> <li>00 Belfort (90)</li> <li>00 Gare de Belfort</li> <li>00 Bellefontaine (92)</li> <li>00 Église paroissiale Saint-Pierre-sous-lion, 80 Maison-hôtel</li> <li>00 dit Turgillo</li> <li>00 Bernis (68)</li> <li>00 Église Saint-Pierre-et-Paul</li> <li>00 Besançon (25)</li> <li>00 Villa Salmes</li> <li>00 Elais (41)</li> <li>00 Bibliothèque Abbé-Trébois</li> <li>00 Groupe scolaire Victor-Hugo/ Les Romports</li> <li>00 Boudoux (33)</li> <li>00 Cité universitaire de Budos,</li> <li>00 67 Monument aux morts</li> <li>00 La Boulogne et salle des sports,</li> <li>00 Groupe scolaire de la Boulogne</li> <li>00 La Grand Parc</li> <li>00 Piscine Galin</li> <li>00 Cité administrative</li> <li>00 Bouillaguen (30)</li> <li>00 Réservoir d'eau de l'Amurine,</li> </ul>	<b>C</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>00 de la Demi-dalle, de Salles et de la Boissière</li> <li>00 Boulogne-Billancourt (92)</li> <li>00 Domaine Albert Khan (jardin et fabriques)</li> <li>00 Boulogne-sur-Oise (32)</li> <li>00 École de garçons</li> <li>00 Boulogne-sur-Mer (62)</li> <li>00 Église Saint-Vincent-de-Paul, Boulogne (18)</li> <li>00 Chapelle Saint-Paul</li> <li>00 Cité-jardin de l'Angeport</li> <li>00 Église Saint-Jean</li> <li>00 lotissement d'Aiverville</li> <li>00 Brest (29)</li> <li>00 Naval Monument - mémorial américain de la Première guerre mondiale</li> <li>00 Briançon (05)</li> <li>00 Ancien sanatorium Grand Hôtel des Neiges</li> <li>00 Station militaire d'héliothérapie du fort de château</li> <li>00 Brou (28)</li> <li>00 Piscine des Dauphins</li> <li>00 Brunstatt (68)</li> <li>00 Union Rirois</li> <li>00 Bruyères (88)</li> <li>00 Piscine municipale Roger-Murcier</li> <li>00 cité piscine Tournsol</li> <li>00 Calet-en-Moussillon (66)</li> <li>00 Villa de Frédéric</li> <li>00 Caccassonne (11)</li> <li>00 Ancien bain-douches</li> <li>00 Groupe scolaire Jean-Jacques</li> <li>00 Palais de la Mûcheleine</li> <li>00 Castillon-de-Beud (30)</li> <li>00 la Compagnie rhodanienne</li> <li>00 lotissement La Garrigue</li> <li>00 Causses (81)</li> <li>00 Groupe scolaire Villegoudou</li> <li>00 Castelnat (65)</li> <li>00 Bâtiment d'accueil du parc national des Pyrénées</li> <li>00 Chabri (36)</li> <li>00 Piscine Tournsol</li> <li>00 Chalet-sur-Losning (45)</li> <li>00 Église</li> </ul>	<b>D</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>00 Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus-de-Weilinc</li> <li>00 Chailley (51)</li> <li>00 Rotonde SNCF</li> <li>00 Chalons-sur-Saône (71)</li> <li>00 Monument aux morts</li> <li>00 Chamblères</li> <li>00 Résidence «La Source Vive»</li> <li>00 Chandon-sur-Cisse (41)</li> <li>00 Réseau de tranchées d'entretien de la gare</li> <li>00 Champcevinil (24)</li> <li>00 Maison Delange</li> <li>00 Chant-Ja-Rochery (63)</li> <li>00 Maison Capotier-Beyin</li> <li>00 Chartres (28)</li> <li>00 Ancienne école normale d'instituteurs</li> <li>00 Préfecture de Chartres, place de la République et cité administrative</li> <li>00 Ancienne maison de l'agriculture</li> <li>00 Chassant (28)</li> <li>00 Petite école</li> <li>00 Chateaubriant (44)</li> <li>00 Monument aux familles</li> <li>00 Châteauneuf (28)</li> <li>00 Ancienne usine d'optique</li> <li>00 et de fabrication de lunettes</li> <li>00 Châteauneuf-sur-Loire (45)</li> <li>00 Fort suspendu sur la Loire</li> <li>00 Châteauneuf (36)</li> <li>00 Chapelle Sainte-Blanche</li> <li>00 Château de Rouvent</li> <li>00 Groupe scolaire Jean-Zay</li> <li>00 lycée Pierre-et-Marie-Curie</li> <li>00 Maison Milton</li> <li>00 Médiathèque et scène nationale</li> <li>00 L'Église</li> <li>00 Châtillon-sur-Loire (45)</li> <li>00 Fort suspendu sur la Loire</li> <li>00 Châtillon-sur-Seine (21)</li> <li>00 Monument à Joffre</li> <li>00 Chevrec (17)</li> <li>00 Café dit de la Gaité</li> <li>00 Chérisy (28)</li> <li>00 Médiathèque dite</li> <li>00 Les Moulins de Chrissy</li> <li>00 Cheville; hameau</li> <li>00 Chevilly-sur-Meuse (52)</li> <li>00 Chapelle de Vinbaault</li> <li>00 Chidées (58)</li> <li>00 Monument à</li> <li>00 Notre-Dame-du-Supplême-Parson</li> <li>00 Clapiers (34)</li> <li>00 Ancien cinéma expérimental</li> <li>00 Parson, salle Monopériphérique</li> <li>00 Clamart-Frazard (63)</li> <li>00 Chapelle privée du pensionnat</li> <li>00 Goldfroy-de-Bouillon</li> <li>00 Église reforme de la Résurrection</li> <li>00 Hall des voyageurs et tour d'horloge de la gare SNCF</li> <li>00 Hôtel des postes dit Saint-Ely</li> <li>00 Église</li> <li>00 Immeuble et salle</li> <li>00 des spectacles Saint-Gerès</li> <li>00 Immeuble, 10, rue Saint-Dominique</li> <li>00 Immeuble, 9, rue de Marignies</li> </ul>	<b>E</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>00 Immeuble, 31, avenue Charria, rue Jeanne d'Arc</li> <li>00 Immeuble, 22, boulevard Lafayette</li> <li>00 lycée Blaise Pascal</li> <li>00 Porte de l'île</li> <li>00 Colbas (60)</li> <li>00 Ancien sanatorium départemental</li> <li>00 Église Saint-Jean</li> <li>00 Corchbi-Essomes (91)</li> <li>00 Chauffage des Tartarots</li> <li>00 Corcieux (88)</li> <li>00 Village de la seconde reconstruction</li> <li>00 Cradon (89)</li> <li>00 Monument aux morts de la commune</li> <li>00 Capenne-sur-Arzon (43)</li> <li>00 Hôtel de ville</li> <li>00 Cuissey (71)</li> <li>00 Monument aux morts de la ville</li> <li>00 Fontaines-les-Gods (18)</li> <li>00 Village</li> <li>00 Fontey (37)</li> <li>00 Ancienne station-service</li> <li>00 modulaire dite station Prouvé</li> <li>00 Fort-de-France (92)</li> <li>00 Banque Crédit mutuelois</li> <li>00 Banque des Antilles Françaises</li> <li>00 Caisse Générale de la Sécurité sociale</li> <li>00 Chapelle Bethléem ou chapelle du Christ-Roi</li> <li>00 Église paroissiale</li> <li>00 Saint-Christophe</li> <li>00 Fort Saint-Louis, gare</li> <li>00 d'attente</li> <li>00 Hôtel de voyageurs</li> <li>00 «L'Industrie» et pharmacie</li> <li>00 Immeuble Antilles</li> <li>00 Immeuble «Au Printemps»</li> <li>00 Immeuble La Nationale</li> <li>00 Imprimerie officielle</li> <li>00 lycée de Belleme</li> <li>00 Maison des officiers</li> <li>00 Maison Tatin</li> <li>00 Observatoire astronomique</li> <li>00 Porte du Tricentenaire</li> <li>00 Siège d'association</li> <li>00 dit Maison des syndicats</li> <li>00 Villa Famille Didier ou Maison Didier</li> <li>00 Gabaston (64)</li> <li>00 Villa Auril</li> <li>00 Galliac (81)</li> <li>00 Saint-Bonheur Municipal</li> <li>00 Gêdes (65)</li> <li>00 Centrale hydroélectrique de Fragnères</li> <li>00 Gérardmer (88)</li> <li>00 Ancienne usine de tissage</li> <li>00 Claude</li> <li>00 Gercourt-et-Duilliencourt (55)</li> <li>00 Ancienne boulangerie</li> <li>00 Gervy-Chambertin (21)</li> </ul>



# 2.7.3 Mise en page intérieure-Bilan Déclinaisons



---

## **2.8 Mise en page intérieure-Publication scientifique**

2.8.1	Présentation et spécificités techniques	46
2.8.2	Grille de mise en page	49
2.8.3	Déclinaisons	50

# Mise en page intérieure- Publication scientifique Présentation et spécificités techniques

## 2.8.1

### FORMAT

#### Format ouvert

A3 (297 x 420 mm)

#### Format fermé

A4 (210 x 297 mm)

### IMPRESSION

quadri

### PAPIER RECOMMANDÉ

Coral book white,

100 g ou 120 g

> fournisseur : Torraspapel

> Respecter

la grille de mise en page.

> Utiliser les styles de

paragraphe et de caractère

correspondants dans

inDesign.

**Le gabarit InDesign  
avec feuilles de style  
(paragraphe et caractère)  
est accessible à  
l'emplacement suivant :**  
> **GABARITS**  
> **PUBLICATION**  
**SCIENTIFIQUE**  
> **PUBLICATION\_**  
**SCIENTIFIQUE.indd**

ment antérieurs à 1930 (près de 70 % des œuvres MH du XIX<sup>e</sup>). illustre le fait que nous avons été plus enclin à recourir à la démarche de protection pour le quart du 1<sup>er</sup> du XIX<sup>e</sup>, point de réussite notable de l'action du MH, jusqu'à y avoir eu sur les dernières décennies des retombées en moins nombreux à le considérer comme patrimoine à part entière.

- A l'inverse, sur les labels seuls, prédominance de la période 1911-1975 donc de l'architecture des Trente glorieuses. Sur l'ensemble de la période 1940-1975, 65 % du corpus. Traduit deux phénomènes :
  - la période a été particulièrement productive et témoin de nombreuses opérations, parfois de masse.
  - le rôle de rééquilibrage qui a joué le label, en couvrant cette période davantage que la précédente, moins menacée. Le label a rempli l'office qui lui était implicitement attribué : celui d'attirer l'attention sur le bâti des 30 Glorieuses.
- A noter une dynamique de labellisation moins importante sur la période postérieure aux Trente Glorieuses. Et fait le nombre de labellisations pour les constructions postérieures à 1990. Pose la question de la représentation de la période la plus récente (sujet de réflexion de l'atelier : reculer la période proche, critères pour en apprécier la valeur).

Ces actions de repérage se sont également traduites par un approfondissement de la connaissance de l'héritage architectural du XIX<sup>e</sup> siècle. Des architectures mieux connues, parallèlement aux études régionales, à souligner l'action du Service de l'architecture avec :

- La conduite d'études nationales à l'échelle nationale, le ministère de la Culture s'est impliqué dans l'approfondissement des connaissances scientifiques et la valorisation de cette production remarquable, notamment dans le domaine de l'habitat<sup>4</sup>. Plusieurs études de fond ont été menées sur les grands ensembles et les lotissements :
- Plus particulièrement un inventaire national des grands ensembles remarquables et études sur leurs qualités constructives et paysagères / publication associée : les grands ensembles, une architecture du XIX<sup>e</sup> siècle, ed. Dominique Carré 2015.
- Suite à ces travaux, une collection de monographies intitulée architectures du XIX<sup>e</sup> siècle est en cours de publication depuis 2015.
- Inventaire national des lotissements remarquables, étude sur le paysage / publication associée : les lotissements, histoire de l'habitat individuel groupe de 1940 à nos jours, ed. Dominique Carré - la Découverte 2017.
- Ces travaux ont permis au ministère de capitaliser les travaux et connaissances accumulés par différents services territoriaux dans ce domaine, de les enrichir en convoquant des expertises extérieures, et enfin de valoriser ces architectures et d'ouvrir le débat (seminaires, colloques).
- Programme de recherche SIDA/SA / BRALP<sup>5</sup> un appel à projets annuel visant à soutenir la recherche en architecture autour de ces thématiques est également organisé depuis 2015, auprès des laboratoires de recherche des écoles nationales supérieures d'architecture, architecture du XIX<sup>e</sup> siècle, matière à projet pour la ville durable du XIX<sup>e</sup> siècle. Trois sessions de ce appel à projets sont aujourd'hui en cours, ce qui représente 13 équipes pluridisciplinaires engagées dans des projets de recherche.

On déduit de tout cela que l'architecture du XIX<sup>e</sup> est devenue un champ d'étude et de recherche à part entière, dont s'emparent d'ailleurs également d'autres acteurs : CAUE (Rhône-Alpes).

remarquable et documentées à ce titre. L'architecture du XIX<sup>e</sup> est par ailleurs devenu un sujet dont se sont emparé d'autres acteurs, qui réalisent aussi des inventaires. On a donc un écart entre l'étendue des ressources existantes et celle du corpus d'œuvres labellisées, qui met en lumière :

- l'intérêt de réaliser un état des lieux de la matière existante et de capitaliser les données.
- l'intérêt de porter cette matière à connaissance, donner à voir l'ensemble des études réalisées et de valoriser les données recueillies sur les édifices labellisés comme les édifices non labellisés, 1<sup>er</sup> élément de réponse portant sur l'importance de transmettre ces inventaires aux collectivités territoriales, d'autant qu'elles ont la possibilité de les intégrer au PLU / au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme).
- Qu'a-t-on besoin de connaître ? Questionnement concernant le contenu et le degré de précision des dossiers de labellisation. Il arme aujourd'hui que l'on exige pour les œuvres susceptibles d'être labellisées, un dossier documentaire quasi aussi complet et détaillé que pour un édifice candidat à la protection MH. Dans la mesure où il ne s'agit pas du même objet, ou le label constitue également un outil d'accompagnement de la transformation : comment cibler les inventaires, en fonction des enjeux et quels éléments de connaissance cibler dans cette perspective (question développée lors de la séquence 3).

**2. CONSTATS ET ENJEUX MISE EN LUMIÈRE PAR L'ATELIER (ÉTAT DES RÉFLEXIONS)**

La mise en place de l'atelier portant sur les questions<sup>4</sup> d'identification, de documentation et de labellisation, a été l'occasion de partager ce bilan, ainsi que celui des actions et des interrogations levées par les acteurs et partenaires de la mise en œuvre de la politique du label.

Les premiers échanges ont été l'occasion de lister un ensemble de questions qui ont permis de dessiner une feuille de route sur laquelle retour en fin de présentation).

Deux séances de travail se sont tenues en juin et octobre, dont les échanges ont permis de constater et de débattre sur :

- Du repérage à la labellisation : l'écart qui existe entre l'étendue de la connaissance constituée et le nombre d'édifices labellisés, qui demeure plus restreint que le volume d'œuvres identifiées comme présentant un caractère

**3. FEUILLE DE ROUTE**

Nombreuses autres questions à défricher, et qui constituent la feuille de route de l'atelier pour la suite de ses travaux sur ces questions :

- Champ du label :
  - A savoir les paramètres de la labellisation : comment labelliser un ensemble, un quartier, une ville ? la labellisation des intérieurs ?
  - Si l'on définit des bornes chronologiques, en effet le label ACR concerne les réalisations de moins de 100 ans. Et il concerne également les réalisations<sup>6</sup> les plus récentes, quel recul temporel nécessaire pour en apprécier la qualité, sans que le label ne se confonde à une politique de prix.
  - Si l'on peut labelliser un bâtiment ayant été et déjà fait l'objet de restaurations ou de réhabilitations.
  - Méthodologie de labellisation et notamment la question de :
    - l'approche à adopter : thématique ou ciblée. Comment concilier-1-on les deux ?
  - Celle du contenu des dossiers de labellisation
- Acteurs du repérage des architectures d'intérêt et aux partenaires à tisser notamment avec :
  - Les inventaires régionaux
  - Les réseaux de l'architecture
  - Le monde de la recherche et les ENSA, travail mené par la GRAC Ile-de-France en partenariat avec ENSA de Paris-Belleville sur le patrimoine des villes nouvelles.

**4. LOUIS COHEN Le COGNACIF 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.**

**5. LOUIS COHEN Le COGNACIF 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.**

**QUELLES PÉRIODES DE CONSTRUCTION ?**

Période de construction	Nombre d'œuvres (approximatif)
1870-1890	~100
1891-1900	~150
1901-1910	~250
1911-1920	~450
1921-1930	~550

**DU REPÉRAGE À LA LABELLISATION ACTES DE COLLOQUE**

# Mise en page intérieure- Publication scientifique 2.8.1 Présentation et spécificités techniques

**FORMAT**

**Format ouvert**

A3 (297 × 420 mm)

**Format fermé**

A4 (210 × 297 mm)

**IMPRESSION**

quadri

**PAPIER RECOMMANDÉ**

Coral book white,

100 g ou 120 g

> fournisseur: Torraspapel

> Respecter

la grille de mise en page.

> Utiliser les styles de

paragraphe et de caractère

correspondants dans

inDesign.



**Le gabarit InDesign  
avec feuilles de style  
(paragraphe et caractère)**

**est accessible à  
l'emplacement suivant:**

**> GABARITS**

**> PUBLICATION**

**SCIENTIFIQUE**

**> PUBLICATION\_**

**SCIENTIFIQUE.indd**

# Mise en page intérieure- Publication scientifique Présentation et spécificités techniques

## 2.8.1

### FORMAT

#### Format ouvert

A3 (297 × 420 mm)

#### Format fermé

A4 (210 × 297 mm)

—

### IMPRESSION

quadri

—

### PAPIER RECOMMANDÉ

Coral book white,

100 g ou 120 g

> fournisseur: Torraspapel

> Respecter

la grille de mise en page.

> Utiliser les styles de

paragraphe et de caractère

correspondants dans

inDesign.



**Le gabarit InDesign  
avec feuilles de style  
(paragraphe et caractère)**

**est accessible à**

**l'emplacement suivant:**

> GABARITS

> PUBLICATION

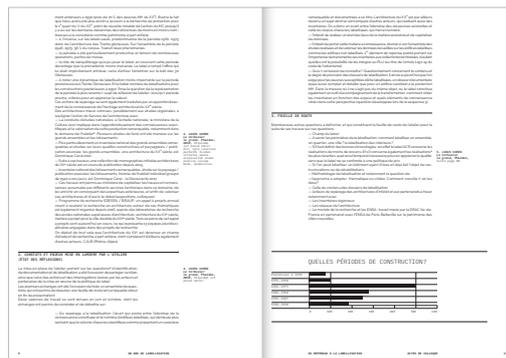
SCIENTIFIQUE

> PUBLICATION\_

SCIENTIFIQUE.indd



# Mise en page intérieure- Publication scientifique 2.8.3 Déclinaisons



---

## 2.9 Carte postale

2.9.1	Présentation et spécificités techniques	52
2.9.2	Précisions techniques pour impression	53

# 2.9.1 Carte postale Présentation et spécificités techniques

RECTO

## FORMAT

150 x 100 mm

—

## IMPRESSION

Recto: quadrichromie

+ vernis sélectif UV Brilliant

Verso: noir

—

## PAPIER RECOMMANDÉ

Invercote G / 330 g

+ vernis UV brillant 1 face

Couché une face

Surface très lisse

> fournisseur: Antalis



- > Respecter la grille de mise en page.
- > Utiliser les styles de paragraphe et de caractère correspondants dans inDesign.

VERSO

SIÈGE DE L'UNESCO



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**architecture  
contemporaine  
remarquable**

**Dates de construction:** site Fontenoy: 1953-1958 (bâtiments I, II et III), 1962-1965 (bâtiment IV); site Miollis-Bonvin: 1966-1970 (bâtiment V), 1970-1977 (bâtiment VI)

**Date de labellisation:** 2018

**Usage:** Immeuble de bureaux (siège d'une organisation internationale)

**Localisation:** site Fontenoy: 7, place de Fontenoy-UNESCO; site Miollis-Bonvin: 1, rue Miollis, Paris (75), Île-de-France

**Auteurs(s):** Bernard Zehrfuss, Marcel Breuer, Pier-Luigi Nervi, Bernard Zehrfuss, Roberto Burle Marx, Bernard Zehrfuss

**Crédit photos:** © Evane Brou

- Le gabarit InDesign avec feuilles de style (paragraphe et caractère) est accessible à l'emplacement suivant:**
- > GABARITS
- > CARTE POSTALE
- > CARTE\_POSTALE.indd

## 2.9.2 Carte postale Précisions techniques pour impression

VERNIS SÉLECTIF RECTO

Visuel en quadri



**Vernis sélectif UV  
incolore brillant**

Une couleur spécifique  
« Vernis » correspondant  
au symbole a été créée dans  
le fichier de fabrication.

---

## 2.10 PowerPoint

2.10.1	Présentation et spécificités techniques	55
2.10.2	Couleurs	56

# PowerPoint

## 2.10.1 Présentation et spécificités techniques

### FORMAT

960 x 540 px

- > Tous les emplacements des éléments sont fixes
- > Respecter la grille de mise en page

Nous avons, nous, tirant parti des libertés immenses acquises par les techniques nouvelles, cherché à pressentir un plan nouveau. Lorsqu'une époque possède le plan d'un logis, c'est que son évolution sociale s'est fixée, et qu'un équilibre existe.

**Le Corbusier**  
Vers une architecture  
Champs-Élysées  
(Reprise d'un ouvrage paru en 1923)



Le gabarit PowerPoint avec feuilles de style est accessible à l'emplacement suivant:

- > GABARITS
- > POWERPOINT
- > POWERPOINT.pptx

Musée du Quai Brault - Jacques Chirac  
10000 Paris, construction: 2002-2004  
Paris (75) Labellisé A2R en 2016

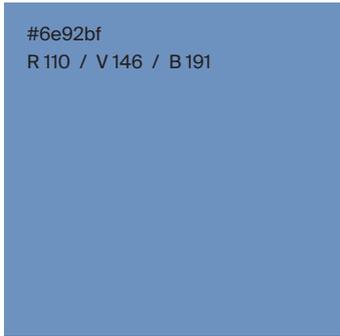
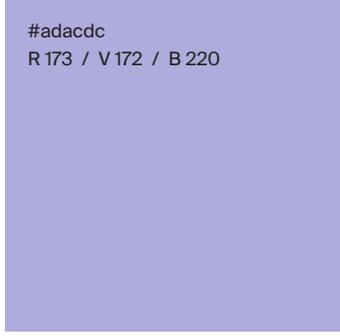
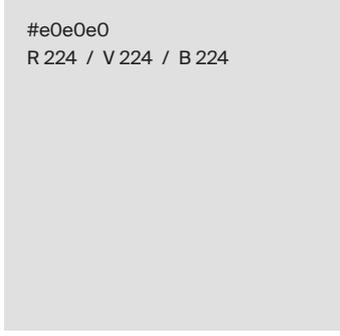
Les Deux Bœufs à Montreuil  
93100 Montreuil, France 93100  
1974-1981

Les Deux Bœufs à Montreuil  
93100 Montreuil, France 93100  
1974-1981

Musée du Quai Brault - Jacques Chirac  
10000 Paris, construction: 2002-2004  
Paris (75) Labellisé A2R en 2016

# 2.10.2 PowerPoint Couleurs

Pour les gabarits du PowerPoint, la gamme est composée de 12 couleurs.

 <p>#f4b9c8 R 244 / V 185 / B 200</p>	 <p>#6e92bf R 110 / V 146 / B 191</p>	 <p>#92bcbe R 146 / V 188 / B 190</p>
 <p>#c0734e R 192 / V 115 / B 78</p>	 <p>#fff453 R 255 / V 244 / B 83</p>	 <p>#5e866c R 94 / V 134 / B 108</p>
 <p>#a69688 R 166 / V 150 / B 136</p>	 <p>#ffb96 R 255 / V 191 / B 150</p>	 <p>#adacdc R 173 / V 172 / B 220</p>
 <p>#cad6a9 R 202 / V 214 / B 169</p>	 <p>#e0e0e0 R 224 / V 224 / B 224</p>	 <p>#000000 R 0 / V 0 / B 0</p>

---

# **3. Autres déclinaisons**

---

## 3.1 Carte de correspondance

3.1.1	Présentation et spécificités techniques	59
3.1.2	Précisions techniques pour impression	60

# 3.1.1 Carte de correspondance

## Présentation et spécificités techniques

- FORMAT**  
160 x 160 mm
- 
- IMPRESSION**  
À privilégier:  
sérigraphie  
2 tons Pantone recto/verso
- 
- PAPIER**  
Curious Matter, 380g  
> fournisseur: Fedrigoni

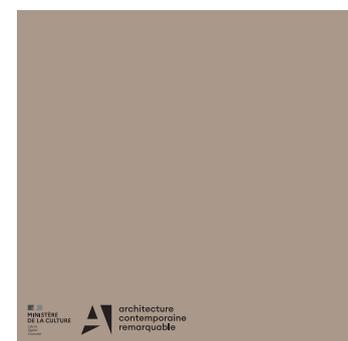
RECTO



VERSO 1



VERSO 2



Le gabarit InDesign avec feuilles de style (paragraphe et caractère) est accessible à l'emplacement suivant:  
> GABARITS  
> CARTE CORRESPONDANCE  
> CARTE\_CORRESPONDANCE.indd

# 3.1.2 Carte de correspondance

## Précisions techniques pour impression

RECTO

**Sérigraphie blanche**  
 Une couleur spécifique «WHITE» correspondant au symbole a été créée dans le fichier de fabrication.



VERSO

**Sérigraphie blanche**  
 Une couleur spécifique «WHITE» correspondant au symbole a été créée dans le fichier de fabrication.



---

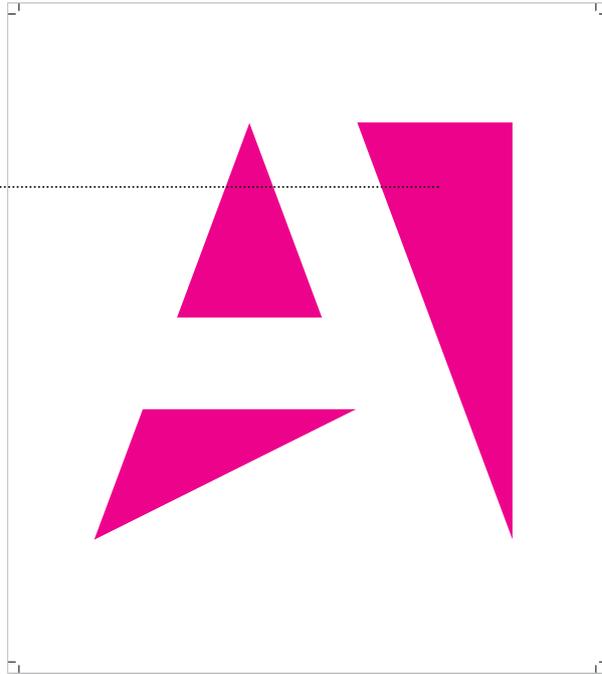
## 3.2 Totebag

3.2.1	Présentation et spécificités techniques	62
3.2.2	Précisions techniques pour impression	63
3.2.3	Couleurs	64



# 3.2.2 Totebag Précisions techniques pour impression

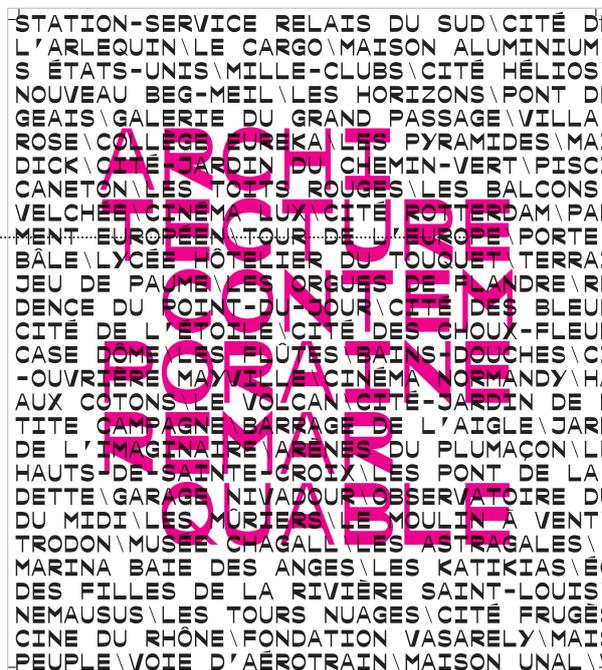
RECTO



**Sérigraphie blanche**

Une couleur spécifique «WHITE» correspondant au symbole a été créée dans le fichier de fabrication.

VERSO



**Sérigraphie blanche**

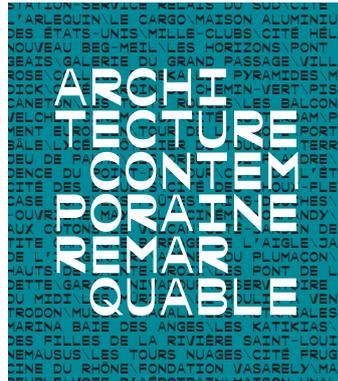
Une couleur spécifique «WHITE» correspondant au symbole a été créée dans le fichier de fabrication.

### 3.2.3

## Totebag Couleurs



Pantone Supreme Red



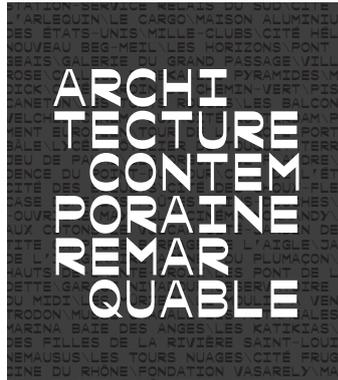
Pantone 321 C



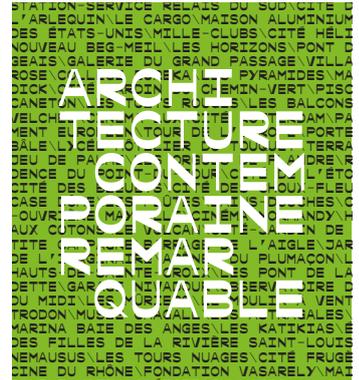
Pantone 289 C



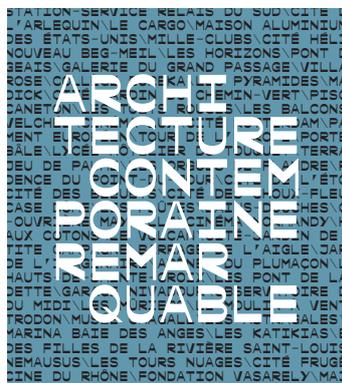
Pantone 561 C



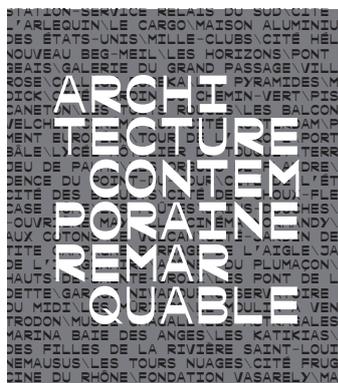
Pantone Black



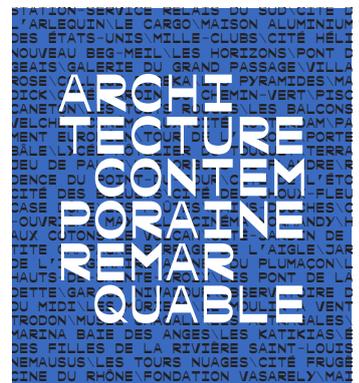
Pantone 368 C



Pantone 549 C



Pantone Cool Grey 11



Pantone 2728 C

---

## 3.3 Plaque

3.3.1 Présentation

66

# 3.3.1 Plaque Présentation

**FORMAT**  
30 x 30 cm

